



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 20 mars 2017

Clermont Auvergne Métropole s'engage avec Noé, dans la transition écologique !

L'association Noé et Clermont Auvergne Métropole s'engagent dans un partenariat sur 3 ans, pour déployer le programme d'intérêt général « Villes de Noé ». Dans un contexte de nécessaire transition des territoires et de montée en puissance des enjeux environnementaux, Noé porte une vision territoriale innovante de la prise en compte de la biodiversité et co-construit aux côtés de Clermont Auvergne Métropole un projet pilote pour l'ensemble des collectivités françaises.

Promulguée en 2015, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) vise à redéfinir les compétences attribuées aux collectivités territoriales, donnant davantage de poids aux échelons locaux pour une plus grande intégration des enjeux territoriaux et notamment des problématiques écologiques au sein des nouvelles politiques publiques.

Par la suite, la promulgation de la loi pour la transition énergétique et de la loi pour la reconquête de la biodiversité, en cohérence avec l'Accord de Paris signé en décembre 2015, ont fait de la transition écologique des territoires français une grande cause nationale. Preuve de cet engagement, le dispositif « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) qui encourage financièrement les collectivités locales qui s'engagent pour une transition écologique de leur territoire.

Désormais communauté urbaine, **Clermont Auvergne Métropole** se positionne et affirme ses ambitions territoriales en ce début d'année 2017, fort de ses nouvelles compétences (eau et assainissement, urbanisme, transition énergétique, tourisme) et va désormais pouvoir construire une stratégie cohérente pour la biodiversité urbaine. **Son objectif : valoriser son patrimoine naturel et construire un territoire compétitif et attractif, exemplaire dans sa démarche de développement durable.**

Pour répondre à cette ambition, Clermont Auvergne Métropole a rejoint le programme « Villes de Noé » en janvier 2017 afin de concrétiser ses objectifs de transition écologique.

En appliquant son programme « Villes de Noé » sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole, Noé met à disposition de la collectivité une méthodologie d'accompagnement apportant des moyens concrets aux techniciens, élus, gestionnaires, pour restaurer la biodiversité ordinaire et reconnecter les citoyens à la biodiversité de proximité.

Cette démarche participative transversale s'applique aux différentes compétences de la collectivité (urbanisme, transport, environnement, cadre de vie, etc.) et implique l'ensemble des acteurs du territoire (entreprises, associations, grand public).

Les premières actions mises en œuvre sont ambitieuses : éclairage durable, déploiement de programmes de sciences participatives impliquant les citoyens, mobilisation pour l'évènement Fête de la Nature 2017, implication active des écoles et des entreprises du territoire.... Autant d'actions concrètes pour une transition écologique efficace et durable.

La signature du partenariat Noé/Clermont Auvergne Métropole sera officialisée le 21 mars à Clermont-Ferrand, en présence du Président de Clermont Auvergne Métropole, Olivier Bianchi, et de la Secrétaire d'Etat chargée des Collectivités Territoriales, Madame Estelle Grelier.

A propos de Clermont Auvergne Métropole et de son partenariat avec Noé

Reconnu territoire à énergie positive pour la croissance verte en 2015, Clermont Auvergne Métropole (300 000 habitants) s'est engagée dès 2009 dans un plan Climat Air Energie Territorial et mène de nombreuses actions en faveur de la biodiversité.

Pour faire de la biodiversité un facteur de la qualité de vie, du dynamisme économique du territoire et d'un nouveau rapport à l'urbanité, Clermont Auvergne Métropole vient de formaliser un partenariat avec Noé. Au menu de cette collaboration ambitieuse : généralisation d'un éclairage public respectueux de la biodiversité, implication citoyenne par les sciences participatives, retour de la Nature dans le cœur urbain dense etc.

A propos de Noé et du programme « Villes de Noé »

Noé a pour mission de sauvegarder et de restaurer la biodiversité, pour le bien-être de tous les êtres vivants, et en particulier de l'humanité. Pour reconnecter l'Homme à la Nature, Noé s'attache surtout à préserver la biodiversité dite de proximité, celle qui nous entoure et dont nous dépendons au quotidien par les multiples biens et services qu'elle nous procure.

Pragmatique et engagée, Noé mène des programmes de conservation d'espèces menacées et de leurs milieux naturels et de pédagogie pour encourager les comportements respectueux de l'environnement.

En faisant de tous des défenseurs de la biodiversité au quotidien, l'ambition de Noé est de créer un grand réseau d'acteurs solidaires, décidés à œuvrer pour un monde durable et vivant. www.noe.org

Noé porte en particulier la vision de territoires urbains intégrant la biodiversité comme une valeur ajoutée, permettant à l'Homme de s'épanouir dans un environnement fonctionnel, à forte qualité de vie. Avec le programme « Villes de Noé », Noé met à disposition des collectivités territoriales une nouvelle méthodologie d'accompagnement apportant des moyens concrets aux professionnels de l'aménagement, élus ou techniciens, pour restaurer la biodiversité ordinaire et reconnecter les citoyens à la biodiversité de proximité, en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire (citoyens, associations, entreprises, etc.).

Contact

Emmanuel Berrod – Chargé de programme Villes de Noé – eberrod@noe.org - 06.62.36.34.35